

LA BASSE-CÔTE-NORD LE QUÉBEC DU BOUT DU MONDE



MONIQUE DURAND

Lourdes-de-Blanc-Sablon et son sanctuaire dédié à Notre-Dame-de-Lourdes. La Basse-Côte-Nord est composée d'une quinzaine de villages non reliés entre eux, égrenés sur 400 kilomètres de côte, de Kegaska, à l'ouest, à Blanc-Sablon, à l'est.

« Pourquoi sommes-nous encore à l'écart? »

Nous ne savons rien ou presque de la Basse-Côte-Nord, pays de 6000 habitants oublié aux confins de la terre québécoise, qu'aucune route ne relie au reste du Québec. Notre collaboratrice Monique Durand s'est rendue cet automne dans cette contrée immense et superbement ignorée. Voici le premier article d'une série de trois.

MONIQUE DURAND

« **L**e bout du monde n'est pas ici, lance Serena Etheridge sur un ton moqueur, mais d'ici on peut l'apercevoir! » Vous aviez cru avoir atteint le fin bout du Québec au pays de Vigneault? Détrompez-vous! À l'est de Natashquan, il y a encore près de 500 kilomètres

jusqu'à Blanc-Sablon et la frontière du Labrador: c'est la Basse-Côte-Nord. Rare référence connue attachée à cette région: Harrington Harbour, le village où a été tourné le film *La Grande Séduction*.

Pays singulier où les policiers ferment boutique le soir et la fin de semaine, et donnent des conférences dans les écoles au lieu des billets de contravention.

VOIR PAGE A 8: POURQUOI ?

L'assassin se disait « terroriste »

Le carnage de Tucson met en lumière le climat politique toxique aux États-Unis

MÉLISSA GUILLEMETTE

On ignore toujours ce qui a poussé Jared Lee Loughner à ouvrir le feu sur une représentante américaine samedi, en Arizona, mais le climat politique toxique aux États-Unis est déjà mis en cause. Un débat polarisé à l'extrême, tranché, violent peut-il fournir des munitions à un être instable?

À la mi-décembre, le jeune Américain de 22 ans, inculpé hier pour meurtres et tentatives de meurtre, se présentait comme un terroriste sur sa page YouTube. « Si je suis la définition d'un terroriste, alors un terroriste est une personne qui emploie la terreur ou le terrorisme, plus particulièrement comme une arme politique », écrivait-il. Je suis la définition même d'un terroriste. » Pour l'instant, le jeune homme n'a pas indiqué les raisons de la fusillade qui a fauché 6 vies et blessé 14 personnes devant une épicerie de Tucson, où la représentante démocrate Gabrielle Giffords discutait de la réforme de l'assurance maladie. Mais l'hypothèse d'un geste politique est certainement



Photo du tueur présumé, Jared Lee Loughner, tirée de MySpace

VOIR PAGE A 8: ASSASSIN

CULTURE



Décès de l'animateur Gaston L'Heureux

■ À lire en page B 8

Haiti: à Montréal, la diaspora fait le point

Un an après le séisme du 12 janvier dernier, plusieurs membres de la diaspora haïtienne proposaient des pistes de reconstruction du pays hier à la Perle retrouvée, de Montréal. Peu après, une messe à la mémoire des quelque 200 000 victimes du séisme rassemblait autour d'un millier de personnes à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph.

■ À lire en page A 3

Le Devoir, c'est moi!

Le tour de l'Île de la descendante d'Henri Bourassa

Depuis un an, semaine après semaine, nos lecteurs ont pris la parole pour dire qui ils sont et pourquoi ils nous lisent. Une véritable communauté dont nous avons tiré au total 55 portraits. Il fallait bien boucler la boucle, et c'est pour nous un juste retour des choses que de clore cette série, à la une comme elle a débuté, par une femme qui n'est pas seulement lectrice, mais aussi descendante d'une lignée pour nous historique: la petite-fille de notre fondateur.

ISABELLE PORTER

Il a fallu se lever à l'aurore pour rejoindre le gîte de Marie-Paul Bourassa dans la petite municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, non loin de Rivière-du-Loup. Entre qui veut à

l'Île-Verte, mais pas n'importe quand.

En automne, le petit traversier ne se rend sur l'Île que tôt le matin et tard en fin de journée. Et ce n'est pas tout! Une fois à destination, il faut se débrouiller

VOIR PAGE A 8: BOURASSA

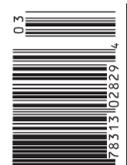


Marie-Paul Bourassa, fière résidente de l'Île-Verte et petite-fille d'Henri Bourassa, fondateur du *Devoir*. Elle n'avait que dix mois lors du décès de son illustre grand-père.

YANN DOUBLET LE DEVOIR

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 5
Convergence..	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés..	B 5
Décès	B 2	Religions	B 6
Économie	B 3	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



ESPACE DE DÉCOUVERTES Radio-Canada.ca/musique

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

ACTUALITÉS

DÎNER DE ROIS!



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

UN DEMI-MILLIER de personnes ont fait bombance hier à l'Accueil Bonneau en assistant au Dîner des rois, organisé avec la Société Saint-Vincent de Paul. À la «table d'honneur»: le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et M^r Jean-Claude Turcotte, l'archevêque de la métropole. Les portes de l'Accueil sont grandes ouvertes tous les jours pour servir 800 repas à tous ceux et celles qui luttent pour manger à leur faim.

Environnement

Dangers, dans mille ans

Calgary — Les auteurs d'une étude prévoient des dévastations environnementales dignes d'un film d'Hollywood à grand budget au cours des mille prochaines années, et ce, même si les gens cessent dès maintenant d'émettre du gaz carbonique dans l'atmosphère.

Des chercheurs de l'Université de Calgary et du Centre canadien de la modélisation et de l'analyse climatique du ministère de l'Environnement, situé sur le campus de l'Université de Victoria, affirment que les zones côtières seront inondées et que la masse terrestre va rapetisser, alors que le niveau de la mer va augmenter d'au moins quatre mètres.

Ils croient également que jusqu'à 30 % de certaines parties de l'Afrique du Nord vont tomber dans la sécheresse et que, en plus, le réchauffement océanique va probablement provoquer l'effondrement de l'inlandsis de l'Antarctique occidental, une région de la taille des Prairies canadiennes.

L'équipe a eu recours à la modélisation mathématique pour déterminer — du moins en théorie

— de quelle façon le monde évoluera d'ici à l'an 3000. Les résultats de ses travaux ont été publiés dimanche sur le site Web du magazine *Nature Geoscience*.

L'hémisphère Nord devrait s'en sortir mieux que l'hémisphère Sud, en particulier le Canada et la Russie, a indiqué Shawn Marshall, professeur de géographie à l'Université de Calgary, et titulaire de la chaire de recherche du Canada en matière de changement climatique.

Avec humour, M. Marshall a estimé que peu de gens au pays se plaindraient vraiment d'une hausse d'environ cinq degrés de la température.

En Afrique, par contre, la chaleur continue de provoquer des pénuries d'aliments, a-t-il indiqué.

M. Marshall a dit espérer que les gens tirent des travaux de l'Équipe de chercheurs la conclusion que de sérieux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être faits dès maintenant afin de limiter les dégâts.

La Presse canadienne

Dur, dur, d'être idéaliste en 2011

ISABELLE PORTER

Québec — Avec ses histoires de corruption, les suites de la crise et ses catastrophes environnementales et humanitaires, 2010 n'a pas été une année facile pour les idéalistes. Malgré tout, l'Institut du Nouveau Monde n'a pas l'intention de laisser les jeunes se décourager avec la tenue de sa 4e École d'hiver qui se déroulera du 11 janvier au 13 janvier.

Au moins 76 cégépiens se sont inscrits à l'événement qui se déroule cette année dans la capitale, au Cégep Sainte-Foy. «On a déjà dépassé nos objectifs d'inscription», signale la responsable de la rencontre, Marie-Joëlle Carbonneau. L'an dernier, 72 jeunes avaient participé à l'École d'hiver en Mauricie.

Le thème de cette année — «Osons briser la glace» — vise à attaquer de front le cynisme ambiant, explique la jeune femme de 23 ans. «Pour moi, c'est un thème très évocateur parce que, présentement, ce n'est pas facile. Il y a une certaine paralysie collective. On vit beaucoup de choses par rapport à la politique, il y a beaucoup de cynisme, et je n'aimerais pas ça qu'on tombe dans l'indifférence.»

Pour aborder le sujet, on a convié en table ronde le chanteur Yann Perreau qui a associé son nom à toutes sortes de causes (celle de la chanson francophone au Festival d'été par exemple), Régine Laurent qui dirigeait la Fédération interprofessionnelle de la Santé (FIS) pendant les négociations avec le gouvernement, le biologiste et vulgarisateur scientifique Claude Villeneuve, dont les contributions à l'émission *Bazzo.tv* sont très appréciées, et enfin le jeune professeur Mathieu Côté-Desjardins qui a exprimé son ras-le-bol du système d'éducation québécois dans une série remarquée sur la toile («La Déséducation»).

Mme Carbonneau, qui a elle-même fait ses premiers pas à l'INM à l'âge de 16 ans, espère que la rencontre saura «inspirer» les participants. «Le simple fait de voir qu'on n'est pas seul à vouloir que ça change, c'est quelque chose», dit-elle. «Il ne faut pas sous-estimer ce que ça peut faire à un individu.»

Cette diplômée en communication politique reconnaît toutefois que l'année a été dure pour le moral. D'ailleurs, lorsqu'on lui demande de nommer sa «déception de l'année», elle nous renvoie au cynisme ambiant et à «la perte de confiance des Québécois envers les politiciens». Un phénomène amplifié particulièrement par les allégations de corruptions, la commission Bastarache et les scandales éthiques, mais aussi par le dossier des gaz de schiste.

Or ces dossiers ont aussi montré que les gens veulent agir, avance le directeur de l'INM, Michel Venne, dans une lettre publiée sur le site de l'organisme. «Des citoyens s'informent, débattent, se mobilisent. Des campagnes s'organisent. Des artistes montent au créneau. Une pétition en ligne reçoit une attention inégalée. Nous voyons la participation citoyenne à l'œuvre. Des gens se lèvent pour dire NON.»

Au total, une vingtaine de personnalités ont été invitées à rencontrer les jeunes à l'Université d'hiver, dont plusieurs œuvrent à Québec, comme le musicien Todd Picard, du groupe les Batines, qui a cofondé une coopérative de bière, le jeune journaliste Pierre-André Normandin, dont les reportages dans *Le Soleil* ont plus d'une fois secoué l'actualité locale, le mathématicien Jean-Marie De Koninck, dont on ne compte plus les engagements, et le chef de l'ADQ, Gérard Deltell.

Le Devoir

Activité de financement pour Baird

Ottawa — Les amis du leader de la Chambre, John Baird, font la publicité d'une activité de financement à 500 \$ par personne, le mois prochain, au cours de laquelle les invités auront l'occasion de rencontrer de «nombreux» ministres du gouvernement conservateur.

Selon l'invitation transmise par courriel, la moitié des billets ont déjà été vendus. Il est également précisé que l'événement est nécessaire parce que, «selon toute vraisemblance, des élections fédérales auront lieu en 2011».

Il y a au moins de trois mois, les conservateurs étaient furieux à la Chambre des communes, alors qu'ils reprochaient au leader libéral Michael Ignatieff de «vendre l'accès à lui-même».

Un porte-parole de M. Baird a expliqué que les critiques adressées tenaient au fait que l'événement avait eu lieu à la résidence officielle de M. Ignatieff, payée par les contribuables.

En juin dernier, le député conservateur James Bezan avait raillé qu'«en vendant l'accès à lui-même, le chef libéral prouve encore une fois qu'il n'est pas en politique pour les Canadiens, mais pour lui-même».



REUTERS

John Baird

Il s'agit d'un thème récurrent des partis conservateurs à Ottawa, qui se plaignent depuis longtemps de riches donateurs achetant un accès préférentiel à des membres clés du gouvernement.

Aucun des deux événements n'a enfreint de règles formelles, mais Pat Martin, du Nouveau Parti démocratique, a affirmé que les campagnes de financement offrant un accès à des ministres de cabinet envoyaient le message que seules les personnes riches pouvaient participer au processus politique.

Dans l'invitation à l'activité de

financement de M. Baird, il est précisé que l'objectif est d'obtenir jusqu'à 100 000 \$ afin de financer une campagne «gagnante» — bien que la limite des dépenses dans la circonscription de M. Baird ait été établie à environ 90 000 \$ par candidat.

Les libéraux, quant à eux, organisent une campagne de financement à 400 \$ le billet à Ottawa le 25 janvier, qui devrait rassembler des porte-parole du cabinet fantôme, des députés et de futurs candidats.

Les dons de charité à des fins politiques sont admissibles à des déductions d'impôts, déductions qui dépassent de loin celles offertes par le gouvernement pour d'autres causes importantes, comme la recherche contre le cancer ou des opérations humanitaires.

L'invitation envoyée par M. Baird comporte un tableau pratique pour illustrer les importants crédits d'impôt offerts par le gouvernement. Pour les frais d'entrée de 500 \$, le graphique montre un remboursement d'impôt de 350 \$. «Votre prix: 150 \$», dit le carton.

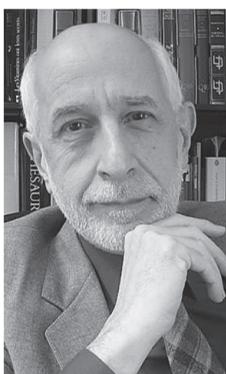
La Presse canadienne

EN BREF

Écrasement aérien

Téhéran — Un avion de ligne de la compagnie Iran Air s'est écrasé hier dans le nord-ouest de l'Iran, et au moins la moitié des 105 personnes à son bord ont pu être secourues, rapportent les médias locaux. L'avion, un Boeing 727 qui effectuait la liaison Téhéran-Urumiyeh, s'est écrasé juste avant l'atterrissage dans de mauvaises conditions météorologiques. «L'avion s'est brisé en morceaux, mais n'a pas

explosé», a dit Mahmoud Rozafar, directeur du Croissant Rouge iranien, à la télévision publique. «Il y avait 105 personnes à bord, 94 d'entre elles étaient des passagers, dont 2 enfants», a dit Shahrokh Nioushabadi, porte-parole de la compagnie, à l'agence semi-officielle Mehr. L'Iran est fréquemment victime de catastrophes aériennes ces dernières années. Les sanctions américaines contre l'Iran l'empêchent de renouveler sa flotte aérienne. — Reuters



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-01-08	
LOTTO 649 05 06 11 16 24 40 10 compl.	Québec 49 01 02 19 20 25 28 44 compl.
Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$	
Extra 0903246	
Structure de lots complète sur lotoquebec.com	
LOTTO MAX Résultats des tirages du : 2011-01-07	
02 10 13 15 23 28 49 COMPL. 40	
Prochain gros lot (approx.) : 32 000 000 \$	
Extra 6064061	
<small>En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.</small>	

DES RACINES ET DES AILES

ce soir 20H

Au fil de la Garonne

OUVRIR LA TÉLÉ

TV5

ACTUALITÉS



La célébration de la messe à la mémoire des quelque 200 000 victimes du séisme du 12 janvier a attiré près d'un millier de personnes à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph.

HAÏTI, UN AN PLUS TARD

Reconstruire sans répéter les erreurs du passé

CAROLINE MONTPETIT

Plus de coopération sur le terrain, plus de transparence. Davantage d'investissements en éducation, davantage d'investissements dans les organismes non gouvernementaux locaux et dans la population haïtienne comme telle. Ce sont certaines des nécessités recensées par différents acteurs de la réalité haïtienne, au moment de la réunion commémorative du séisme du 12 janvier qui était organisée hier à la Perle retrouvée, organisme communautaire haïtien situé dans le quartier Saint-Michel, à Montréal. Cette réunion était suivie d'une messe prononcée à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, à laquelle assistait notamment le premier ministre du Québec, Jean Charest.

Pour le chanteur et comédien Luck Mervil, qui fonda officiellement en août dernier le projet Vilaj Vilaj pour Haïti, la reconstruction du pays devrait se fonder sur trois priorités. Premièrement, dit-il, il faut investir dans la population haïtienne. Il rappelle qu'au Brésil, la classe moyenne s'est étendue après une telle prise de conscience. Ensuite, ajoute-t-il, il faut investir en éducation et, enfin, il faut investir dans les infrastructures.

Mais les villes ne se construisent pas en un an. Et Luck Mervil estime que bien que l'on entende beaucoup de plaintes sur la lenteur des travaux de reconstruction de Port-au-Prince, il faut prendre le temps de planifier les travaux, entre

autres choses pour ne pas ériger de nouveau des édifices en terrain fragile. Il va jusqu'à envisager de déplacer ailleurs les secteurs de Port-au-Prince qui ont été démolis le 12 janvier précisément parce qu'ils étaient bâtis sur des failles.

Exode coûteux

Selon Jean-Ernest Pierre, de la station de radio haïtienne CPAM, il est aussi important que les Haïtiens de la diaspora comprennent le rôle qu'ils ont à jouer dans la reconstruction du pays. Luck Mervil mentionne d'ailleurs que lorsqu'il se rend en Haïti de Montréal, l'avion transporte généralement 30 % d'Haïtiens à l'aller, dont plusieurs vivent au Canada d'ailleurs souligne-t-il, tandis qu'au retour, il ramène en général quelque 70 % d'Haïtiens vers Montréal. C'est un exode coûteux pour le pays d'origine, dit-il, précisant d'ailleurs au passage qu'Haïti est somme toute moins dangereuse que la République dominicaine ou que la Jamaïque, malgré la mauvaise presse persistante dont elle fait les frais.

Reste que Marjorie Villefranche, directrice des programmes à la maison d'Haïti, relevait hier la lenteur à laquelle la réunification des familles a lieu, bien que le gouvernement du Québec eût promis l'ouverture de quelque 3000 dossiers après le séisme.

Selon la ministre de l'Éducation Kathleen Weil, qui était à la Perle retrouvée hier matin, plusieurs

dossiers qui avaient été ouverts avant le séisme, et qui ne relevaient pas uniquement de la réunification des familles, ont été traités en priorité après le 12 janvier dernier. À ce jour cependant, seulement quelque 400 dossiers de réunification de familles ont été finalisés, les personnes visées ayant été admises au Québec.

Le processus se poursuit lentement, a admis Mme Weil, bien que les choses s'activent un peu depuis que l'on a éliminé certaines difficultés administratives. La mesure exceptionnelle mise en place permettait de parrainer des frères, des sœurs, et des enfants adultes de plus de 22 ans. Pour sa part, le premier ministre a signalé que 3000 certificats de sélection liés à ce programme ont été délivrés. Mme Weil ajoute cependant que seulement 60 % des Haïtiens ayant reçu ce certificat ont déposé leur candidature à Ottawa. Québec entend cependant remplir ses promesses de 3000 dossiers traités.

La célébration de la messe à la mémoire des quelque 200 000 victimes du séisme du 12 janvier a attiré pour sa part environ un millier de personnes à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Mercredi 12 janvier, une autre célébration, réunissant notamment des médecins et des infirmières impliqués dans la reconstruction d'Haïti, aura lieu à partir de 16 heures à la Perle Retrouvée.

Le Devoir

Report d'un sommet entre Harper et Obama

Ottawa — Une rencontre entre le premier ministre canadien, Stephen Harper, et le président américain, Barack Obama, au sujet d'un pacte de sécurité périmétrique a été reportée à plus tard, le Canada et les États-Unis étant aux prises avec les complexités de l'entente.

Des sources au fait du dossier affirment que le sommet — au cours duquel l'accord doit être signé — devrait avoir lieu au plus tôt en février, voire probablement au printemps.

L'amélioration du partage des informations — une perspective qui soulève des questions au Canada en ce qui a trait à la protection de la vie privée — est perçue comme un élément clé des efforts tentés afin de créer une limite extérieure commune, selon ces sources.

Le but de l'entente est de contrôler les entrées et les sorties sur le continent nord-américain de façon constante. Un tel accord permettrait aux autorités de faciliter la sécurité à la frontière entre le Canada et les États-Unis, permettant un retour à un libre passage plus aisé des véhicules et des exportations.

Des dirigeants d'affaires canadiens se plaignent depuis les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis, des contrôles de plus en plus serrés exercés à la frontière, affirmant qu'ils ont nui au tourisme et aux échanges commerciaux.

La Presse canadienne

Accès à l'information

Le Canada est bon dernier

DEAN BEEBY

Ottawa — Le Canada est bon dernier sur la scène internationale en ce qui a trait à l'accès à l'information, après avoir été un modèle en la matière, selon une nouvelle étude.

Les auteurs de cette étude, deux universitaires britanniques qui se sont penchés sur les lois touchant à l'information en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Irlande, en Grande-Bretagne et au Canada, des démocraties parlementaires, ont estimé que le Canada était, parmi ces pays, celui qui faisait preuve de la moins grande ouverture.

La Nouvelle-Zélande a terminé en tête de liste, à l'opposé du Canada, dont les lois, jugées inefficaces et archaïques, lui ont valu le bonnet d'âne.

Des observateurs affirment que ces conclusions ne constituent pas une surprise, faisant remarquer que le gouvernement met un temps fou à répondre aux demandes d'information du public.

Cela constitue un revirement par rapport à la situation qui prévalait il y a une dizaine d'années, alors que le Canada était vu comme un leader en matière de liberté d'information.

L'étude, réalisée par Robert Hazell et Ben Worthy, de l'University College de Londres, classe les différents pays en fonction des statistiques of-

ficielles concernant les appels, les décisions rendues en cour, les délais et autres facteurs relatifs à la divulgation d'informations gouvernementales, à la suite de requêtes du public.

Les auteurs de l'étude critiquent la Loi sur l'accès à l'information, en laquelle ils voient un système dépassé qui empêche généralement les gens de formuler des requêtes au moyen d'appareils électroniques et qui les oblige à payer par chèque.

En vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information, toute personne résidant au Canada est autorisée à faire une requête d'information auprès du gouvernement, notamment au sujet des demandes de remboursement des dépenses faites les fonctionnaires, en échange de frais de départ de 5 \$. Les demandes sont cependant sujettes à certaines exceptions.

Les conclusions du journal font écho à celles d'une autre étude mondiale, effectuée en 2008 par le chercheur Stanley Tromp pour le compte de l'Association canadienne des journaux et d'autres parties, selon lesquelles la Loi sur l'accès à l'information est mal appliquée au Canada par rapport à ce qui se fait dans de nombreux pays dans le monde dans le même domaine.

La Presse canadienne

Déficit zéro

Charest maintiendra le cap

ANNIE MATHIEU

N'en déplaise aux syndicats regroupés dans l'Alliance sociale, Québec maintiendra son échéancier de 2013-2014 pour l'atteinte du déficit zéro. «Nous voulons atteindre l'équilibre budgétaire dans les délais prescrits parce que la crédibilité des finances publiques au Québec en dépend», a martelé le premier ministre du Québec, Jean Charest, alors qu'il participait à une messe commémorative à l'Oratoire Saint-Joseph en hommage aux victimes du séisme haïtien du 12 janvier 2010.

Le premier ministre réagissait aux propos tenus plus tôt par les membres de l'Alliance sociale, qui ont dressé hier en conférence de presse leur liste d'épicerie en vue du prochain budget du ministre des Finances.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Michel Arsenault, a soutenu que les centrales syndicales comprenaient mal l'empressement du gouvernement à atteindre l'équilibre budgétaire immédiatement, alors que le gouvernement fédéral s'est donné sept ans pour y parvenir.

«Lorsque l'on regarde autour de nous, des gouvernements aussi conservateurs que celui de Stephen Harper se fixent sept ans pour avoir un équilibre budgétaire, le gouvernement de l'Ontario l'a fait également, et on comprend mal l'obsession du ministre Bachand de vouloir avoir un équilibre budgétaire immédiatement», a affirmé M. Arsenault.

Selon l'Alliance, faire des coupes claires dans les dépenses publiques pourrait ressusciter le spectre de la crise économique. Mais Jean Charest est resté catégorique et a plutôt prétendu l'inverse.

«Le retour à l'équilibre budgétaire dans les délais prescrits est un élément important pour maintenir le crédit du Québec. Nous allons y arriver [...] tout le monde mettra l'épaule à la roue, surtout l'État», a-t-il assuré, ajoutant que cela permettra de générer davantage de croissance économique.

«C'est ce qui va permettre à l'économie du Québec aussi de connaître une meilleure performance en y arrivant plus rapidement», a conclu M. Charest.

Les principaux représentants syndicaux, qui ont décidé d'unir leurs forces en novembre dernier, ont énuméré leurs autres priorités maintes fois entendues en 2010.

L'abolition de la contribution santé, le refus d'une hausse des droits de scolarité, l'ajout d'un ordre d'imposition pour les personnes ayant un revenu de plus de 127 000 \$ et l'instauration d'une taxe sur les produits de luxe font partie de celles-ci.

Les entreprises florissantes devraient également contribuer à leur «juste part» et le Québec devrait aussi réclamer à Ottawa ce qu'il lui doit (harmonisation de la taxe de vente, financement de la santé, calcul de la péréquation), ont martelé les neuf dirigeants syndicaux pour qui le développement économique durable représente également une priorité.

L'Alliance syndicale est notamment formée de la Fédération des travailleurs du Québec, la Centrale des syndicats nationaux, la Centrale des syndicats du Québec, la Centrale des syndicats démocratiques, la Fédération étudiante universitaire du Québec et la Fédération étudiante collégiale du Québec.

La Presse canadienne

Ignatieff en tournée

Ottawa — Le chef libéral Michael Ignatieff repart en tournée cette semaine, participant à ce qui est nommé la «tournée 20/11», soit un sprint dans 20 circonscriptions en 11 jours.

Mais si ses excursions pancanadiennes de l'été et de l'automne devaient réassurer et redonner le moral aux libéraux, M. Ignatieff utilisera plutôt la pause hivernale pour viser directement des députés rivaux vulnérables.

Les 20 circonscriptions que M. Ignatieff devrait visiter sont présentement aux mains des conservateurs, des néodémocrates ou des bloquistes.

Ces circonscriptions font partie des sièges que les libéraux estiment pouvoir prendre lors d'une élection, qui pourrait survenir aussi tôt que ce printemps. Des sources affirment que cette tournée marquera une étape plus agressive des événements préélectorales de M. Ignatieff, ce qu'un stratège politique décrit comme «attaquer nos adversaires sur leur terrain».

Le parti espère que la prochaine élection sera ramenée à un duel entre deux formations politiques, soit entre les libéraux et les conservateurs de Stephen Harper. Selon la formulation du stratège, M. Ignatieff envisage de marteler un message simple. «Si vous votez NPD ou Bloc pour envoyer un message à M. Harper, vous obtenez M. Harper et il ne reçoit pas le message. Alors, si vous voulez vous débarrasser de Stephen Harper, vous devez voter libéral.»

La Presse canadienne



Michael Ignatieff

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Lancement des célébrations du 100^e anniversaire du *Devoir* au marché Bonsecours le 10 janvier 2010: le public et les lecteurs rencontrent les artisans du journal.Dévoilement de la programmation du 100^e anniversaire du journal par Marc Raboy et Florian Sauvageau, le 17 novembre 2009.

Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, et Bernard Descôteaux.

Colloque à l'UQAM le 12 mars. *Le Devoir*: la quête de sens à l'heure du Web 2.0. Bernard Descôteaux, directeur du journal, Josée Boileau, rédactrice en chef, Roland-Yves Carignan, directeur de l'information, Antoine Char, professeur à l'UQAM et collaborateur, Brian Myles, Lisa-Marie Gervais et François Desjardins, journalistes au *Devoir*.

Cent ans entre vous et nous

JOSÉE BOILEAU

Rédactrice en chef

Le *Devoir* a donc eu 100 ans: on vous l'a beaucoup dit, de toutes les manières. Mais l'inverse est vrai aussi: que de façons vous avez eues de nous signaler que ces 100 ans ont été importants pour vous!

C'est en préparant toute une année d'activités que nous en avons pris conscience. À l'interne, on voyait bien l'infatigable implication du comité des Amis du *Devoir* chargé de lancer et de superviser les festivités. Des amis très dévoués, mais bon, n'est-ce pas ce que l'on attend d'eux dans les grands moments d'une vie?

Sauf qu'à la fin 2009, voilà que ce cercle s'élargissait. C'était l'équipe de *Tous pour un* qui mettait un soin particulier à peaufiner ses questions pour piéger les concurrents de l'émission qui ouvrirait notre centenaire en direct à Radio-Canada le soir du 10 janvier... Ou Marie-Thérèse Fortin qui acceptait de lancer son Théâtre d'aujourd'hui dans une folle aventure: la création, et la lecture, de courtes pièces sur la liberté de la presse qui, en décembre suivant, clôturerait notre centenaire. Dans quoi venait-elle d'embarquer?

Nous nous posions la même question: heureux de revisiter ces 100 ans que tant de fois *Le Devoir* a cru ne jamais atteindre, fébriles de préparer notre édition spéciale du 9-10 janvier 2010 et le cahier qui l'accompagnait, mais aussi un peu inquiets. Le dimanche 10 janvier au matin, peu avant que le Marché Bonsecours n'ouvre ses portes à nos lecteurs, une petite angoisse nous tenaillait: et si vous n'étiez pas au rendez-vous?

Et vous êtes venus, nombreux, réjouis, remplis de bons mots, de souvenirs et de vœux de longue vie, abonnements à l'appui. L'année 2010 était lancée.

La suite, vous la connaissez. Mais vous ne savez pas tout.

Les hommages par exemple. Ils ont été diversifiés: de ceux rendus le soir du 10 janvier, lors du grand dîner organisé par *Le Devoir* et qui a fait salle archicomble, à l'émission par Postes Canada d'une enveloppe commémorative en notre honneur en passant par la messe qui nous a été consacrée par la So-

ciété historique de Montréal, l'exposition du Petit Musée de l'impression à Montréal, celles de la Société historique de Charlesbourg et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à Québec, celles encore de nos photographes et de nos caricaturistes... Sans oublier les prix: l'Ordre du Québec pour notre directeur Bernard Descôteaux, celui du Salon du livre, et le petit dernier, qui nous a bien fait rire, celui des Sceptiques du Québec pour n'avoir jamais cédé en 100 ans à la tentation astrologique...

Et il y a eu les motions: de la Ville de Montréal, de la Chambre des communes, de l'Assemblée nationale... Du sérieux, de l'officiel, un passage obligé, diriez-vous. Eh bien, croirez-vous que même pour des journalistes endurcis, un brin cyniques et qui en ont vu d'autres, les applaudissements nourris et chaleureux d'élus qu'on ne ménage guère peuvent donner des frissons?

Ces journalistes revenus de tout ne sont d'ailleurs pas encore tout à fait revenus du spectacle *100 ans de chansons* que de grands artistes d'ici, nombreux, généreux, en voix, nous ont consacré en novembre. Les billets se sont envolés en quelques heures (juré à ceux qui n'ont pu en obtenir: la prochaine fois, on fait ça sur les Plaines!) et le spectacle fut à la hauteur de cette rareté: précieux, unique, mémorable.

Autre participation qui nous a stupéfiés: celle des trente-trois auteurs qui ont signé en novembre «*Le Devoir* des écrivains». Même les plus sceptiques d'entre nous ont été emballés par l'expérience! Et c'en fut toute une: on nous en parle encore.

Nos journalistes à qui on ne

Spectacle *Le Devoir 100 ans de chansons*, au Métropolis, le 25 novembre.

la fait pas n'en reviennent pas non plus que «leur» ouvrage, *Le Devoir, Un siècle québécois*, publié par les Éditions de l'Homme, soit l'une des meilleures ventes de cet hiver. Ce *Devoir* dont on a si souvent prédit la mort durant ce siècle...

Il faut encore rappeler les quatre conférences que l'Institut du Nouveau Monde a organisées autour de nos 100 ans, appuyées par des cahiers tour à tour consacrés à un siècle de politique, d'économie, d'éducation puis de culture au Québec. À quoi s'est ajoutée la page qui chaque mois dans le journal rappelait de grands débats du *Devoir*. Vous nous l'avez dit, ces relectures historiques en valaient la peine. Mais vous ne pouvez pas savoir à quel point

ces synthèses ont représenté un défi pour nos journalistes: la tâche, difficile, s'ajoutait à un travail quotidien déjà débordant... Nombreux ont cru ne pas y arriver, mais tous se sont surpris à se passionner pour ce plongeant dans notre mémoire collective.

Des gens de l'extérieur ont par ailleurs stimulé notre réflexion. Le colloque «Le journal indépendant: vue de l'esprit ou phare de la démocratie» organisé par les universités Laval et McGill et tenu à Montréal en mars a obligé à la comparaison avec des médias d'ailleurs ou du Web. Notre partenariat avec l'ACFAS a pour sa part permis de rappeler que la science a été un pilier de ce journal dès sa fondation. Les souvenirs d'anciens journalistes, les livres sur Henri Bourassa, sur les éditoriaux de Gérard Filion, sur les écrits du Frère Untel, ou sur «La quête de sens à l'heure du Web 2.0» (issu d'un colloque tenu par l'Université du Québec à Montréal) auront aussi permis de mesurer le chemin parcouru et à venir.

Un chemin que les employés, d'hier et aujourd'hui, auront eu l'occasion de célébrer au Vieux-Port en juin dernier: vous en avez vu les photos. Mais vous n'aurez pas vu ce que la générosité d'un lecteur aura permis un peu plus tôt dans l'année. Résidant de l'ancien *Devoir*, celui du 211, Saint-Sacrement recyclé en condos, il nous a ouvert les

portes de son appartement et a incité ses voisins à en faire autant. Comment qualifier un tel accueil? Un pur bonheur.

Mais vous nous avez si souvent étonnés cette année! Ce lecteur, par exemple, qui nous a confié le reçu d'un abonnement du *Devoir* pris par son grand-oncle... le 10 janvier 1910. Il trône maintenant, bien encadré, dans notre salle de rédaction. Et cet autre qui vient tout juste d'envoyer un chèque au syndicat des journalistes pour l'achat d'une bouteille de champagne en guise de remerciements pour leur bon travail! Sans oublier ces personnalités qui ont gracieusement accepté de lire d'anciens articles du *Devoir* pour une baladodiffusion historique.

Et que dire de l'émotion ressentie le jour où dans le courrier s'est glissé un petit cahier relatant le passé d'une mère contrainte d'abandonner son enfant et que la lecture du *Devoir* était un peu arrivée à consoler? Notre série «*Le Devoir*, c'est moi» vous a raconté cette histoire. Mais le simple envoi de ce cahier reste un geste de confiance qui est au fond le symbole de cette année, le lien qui fait notre communauté.

Tout ce que Le Devoir a publié durant son centenaire se retrouve dans notre site Internet, sous le bouton «100 ans Le Devoir» visible sur notre page d'accueil.

Spectacle *Théâtre à la Une*, au Théâtre d'aujourd'hui, le 7 décembre.

100 ans
de regards
sur l'information



Bernard Descôteaux et Michael Ignatieff, le leader de l'opposition libérale à Ottawa.



Forum à Québec organisé par l'Institut du Nouveau Monde. Invités: Lucien Bouchard, Diane Wilhelmy et Daniel Jacques.



porter



Fin du solde aujourd'hui.

Célébrez 2011 avec un rabais de 30 % sur toutes les destinations de Porter.

Réservation avant le 10 janvier.

Pour tenir votre résolution, mentionnez le code JEUNE30.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



30%



B O N N E
A N N É E !
de rabais



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code JEUNE30.

Trajets avant le 26 juin 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.

Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 63* \$	HALIFAX 91* \$	ST. JOHN'S 105* \$	SUDBURY 98* \$	THUNDER BAY 84* \$
BOSTON 140* \$	CHICAGO 140* \$	MYRTLE BEACH Dès le 17 fév 238* \$	NEW YORK 85* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Le Devoir

Cent fois merci

Le premier siècle d'existence du *Devoir* s'est conclu hier. Pour ce journal qui a été créé et qui a vécu ces 100 ans avec peu de moyens, cette traversée fut un exploit que nous devons à des artisans, à des lecteurs et à des amis convaincus de la nécessité d'un journal indépendant. Des gens qui y croient tout autant alors que s'ouvre aujourd'hui son deuxième siècle.



Il est une chose que nous retenons des douze derniers mois au cours desquels nous avons célébré ce premier centenaire, ce sont tous ces témoignages nous exprimant une amitié et une solidarité que nous pouvons qualifier d'indéfectibles puisqu'elles durent depuis 100 ans bien comptés.

Cette célébration des 100 ans du *Devoir* fut d'une certaine manière un événement spontané. Bien sûr, des bénévoles réunis autour de la société Les Amis du *Devoir* avaient préparé une série d'événements pour lesquels ils avaient obtenu l'appui de commanditaires et de partenaires. Il faut remercier d'ailleurs ces généreux bénévoles. Mais le ralliement autour du *Devoir* fut tel que nous avons tous été en quelque sorte dépassés.



BERNARD DESCÔTEAUX

La réaction des lecteurs et de nos amis, avouons-le, nous a surpris par son intensité, comme le 10 janvier 2010 lors de la rencontre avec les artisans du journal au marché Bonsecours. Et que dire de l'avalanche de messages reçus par courriels ou par la poste qui tous nous disaient l'importance de ce rendez-vous quotidien que représente la lecture du *Devoir*! Des témoignages venus

de tout autant d'abonnés fidèles, pour qui la lecture du *Devoir* se transmet de génération en génération, que de nouveaux abonnés qui, cette année, nous ont rejoints en grand nombre.

À quoi tient ce ralliement, sinon au fait que *Le Devoir* est ce qu'il est, et ce, avec constance depuis 100 ans? Ce que son fondateur, Henri Bourassa, voulait qu'il soit, un journal indépendant, il l'est demeuré envers et contre toutes les difficultés. Il voulait cette indépendance pour mettre le journal et ses artisans à l'abri de toutes les influences afin qu'ils puissent défendre et porter des valeurs qui se résument dans un concept aussi simple que celui du bien commun. Ce que Bourassa appelait à son époque le bien public qu'il voulait voir triompher sur l'esprit de parti et les appétits individuels. Il savait que ce serait là un combat perpétuel qui ne pouvait être mené sans liberté de penser.

Cette indépendance est certainement le bien le plus précieux du *Devoir*. Elle lui permet d'être une voix différente dans un univers médiatique que la concentration de la propriété réduit de plus en plus. Elle lui permet d'être ce lieu de débat qui accueille toutes les opinions. Elle lui permet d'être un espace de réflexion sur l'avenir de notre société. Il ne s'agit pas ici de se croire meilleur que les autres, mais de constater que la diversité des moyens d'information et des points de vue est essentielle à une vie démocratique vivace.

Que sera le deuxième siècle du *Devoir*? Il serait présomptueux de vouloir prédire l'avenir, sinon pour dire que ce journal évoluera sans doute dans sa forme pour s'adapter aux nouvelles technologies, ce en quoi il a toujours été un précurseur. Il aura certainement à affronter de nouvelles difficultés, d'autant que notre journal évolue dans un monde où la concurrence est vive. Mais il durera s'il reste fidèle aux valeurs qui ont été les siennes ces 100 dernières années. Il durera s'il sait accompagner la société québécoise dans la recherche d'un avenir porteur d'une pérennité de la culture et de la langue française en Amérique.

À l'aube de ce nouveau siècle, les artisans du *Devoir* peuvent être confiants, sachant qu'ils peuvent compter sur l'appui de lecteurs qui sont plus que de simples lecteurs. Des lecteurs qui sont aussi des amis, avec qui nous formons une communauté serrée. De voir qu'elle peut s'élargir nous permet tous les espoirs. Mais dans la tradition qui est la nôtre, le passé nous ayant appris à être prudents, ce prochain siècle, nous le traverserons une année à la fois. À tous ces lecteurs et amis, 100 fois merci de votre fidélité et de votre amitié.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

LETTRES

Les mots pour le dire

Selon l'étude du Centre canadien de politiques alternatives mentionnée récemment à la une du *Devoir*, les cent dirigeants canadiens les plus riches ont touché en moyenne 6,6 millions de dollars en 2009, soit 155 fois le salaire moyen des travailleurs.

Je crois qu'il n'y a pas de mots pour décrire l'écœurement que provoquent de telles inégalités...

Je sais que d'autres mots suffisent toutefois à en expliquer les raisons et que nous nous devons de les dire et de les répéter si nous souhaitons commencer à mettre un terme à tout cela. Ce sont les mots «égoïsme», «mépris», «cynisme», «corruption», «détournement», «copinage».

Et si nous voulons aller au fond des choses, ce sont «financement des partis politiques», «lobbying», «propagande», «concentration de la presse», «détournement de démocratie» et «démocratie de pacotille».

Parce que si «les salaires des hauts dirigeants attirent de plus en plus l'attention de la population», comme l'écrit *Le Devoir*, une part de plus en plus grande de cette population réalise aussi qu'un partage égal des pouvoirs, ce que constitue une véritable démocratie, entraînerait lentement et sûrement un égal partage des richesses.

Bruno Marquis

Gatineau, le 6 janvier 2010

L'alliance sociale solidaire

On a dit que 2010 avait été l'année d'Amir Khadir. Attendez de voir 2011! Environ 40 % des Québécois sont syndiqués. Or des syndicats représentant la vaste majorité des syndiqués du Québec viennent d'entrer dans une alliance dite sociale, mais qu'on devrait plutôt qualifier de solidaire. Que désirent les syndiqués aujourd'hui? Qu'on défende leurs intérêts de travailleurs

bien sûr, de leur propre groupe en particulier, mais pas qu'on le fasse au détriment de la santé économique de l'état.

Mais l'Alliance sociale s'écarte de cette pure action syndicale pour s'impliquer dans le domaine politique. On veut pratiquement dicter les budgets du gouvernement. Cesser les compressions, préserver intacts les coûteux éléphants blancs du modèle québécois, retarder l'assainissement des finances publiques, engager davantage le gouvernement dans l'espace économique, fermer les yeux sur la dette et sur l'urgence de surveiller la taille de l'État au regard d'une démographie vieillissante, voilà en gros les messages lancés par les représentants de 40 % de la population.

Au Québec, cela en ferait assez pour former un gouvernement majoritaire en faveur de Québec solidaire.

Mais cela n'est pas du tout une tendance de fond, car le fait d'être syndiqué ne signifie aucunement l'adhésion au modèle socialiste. Cela signifie à peine adhérer au syndicat puisqu'on y est souvent par la force de la loi.

Mais il semble que les dirigeants syndicaux ne représentent plus les idées de leurs membres. Ils se représentent eux-mêmes dans leur idéologie de syndicalisme socialiste acquise dans les années 60 et 70, complètement décrochée de la réalité actuelle.

Jeannot Vachon

Québec, le 3 janvier 2011

Plus ça change...

Colbert: Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le Surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est déjà endetté jusqu'au cou.

Mazarin: Quand on est un simple mortel, bien sûr, et qu'on est couvert de dettes, on

va en prison. Mais l'État? L'État, lui, c'est différent. On ne peut pas jeter l'État en prison. Alors, il continue, il creuse la dette! Tous les États font ça.

Colbert: Ah oui? Vous croyez? Cependant, il nous faut de l'argent. Et comment en trouver quand on a déjà créé tous les impôts imaginables?

Mazarin: On en crée d'autres.

Colbert: Nous ne pouvons pas taxer les pauvres plus qu'ils ne le sont déjà.

Mazarin: Oui, c'est impossible.

Colbert: Alors, les riches?

Mazarin: Les riches, non plus. Ils ne dépenseraient plus. Un riche qui dépense fait vivre des centaines de pauvres.

Colbert: Alors, comment fait-on?

Mazarin: Colbert, tu raisonnes comme un fromage! Il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres ni riches! Des Français qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres! C'est ceux-là que nous devons taxer, encore plus, toujours plus! Ceux-là! Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser. C'est un réservoir inépuisable.

— Extrait de la pièce d'Antoine Rault *Le Diable rouge*, 2008

400 ans plus tard, nous nous retrouvons dans les mêmes ornières visqueuses.

Céline Dussault

Québec, le 5 janvier 2011

Comprendre

Dans les journaux, à la radio et à la télévision, on recommence à parler de croissance et de relance de l'économie.

J'aimerais bien comprendre un jour comment nos économistes peuvent être à ce point aveugles. Est-ce de la pure ignorance ou de la malhonnêteté? Même si cela s'avérait, combien de temps va durer une relance basée sur de plus en plus d'endettement?

André Cadieux

Le 6 janvier 2011

LIBRE OPINION

Financement des universités: la «règle de trois» qui tue...

JEAN GOULET
Sherbrooke

On a beaucoup parlé récemment de la question du sous-financement des universités, l'accent étant surtout mis sur la part qui devrait revenir aux étudiants, les premiers bénéficiaires de leur formation. On a bien sûr fait état du manque à gagner global des universités, en le chiffrant en fonction de différentes comparaisons. Au-delà de ces deux façons de voir le financement (le montant global investi et la contribution individuelle), il y a une autre embûche, dont on ne parle jamais, et qui est aussi pernicieuse: la façon dont ce montant est réparti entre les différentes unités pour accomplir leur mission.

On pourrait croire que c'est un problème technique, qu'il faut laisser aux techniciens. C'est ce qu'on a fait depuis dix ans, avec des résultats désastreux. On en a peu parlé dans les discussions de l'automne dernier. On a seulement mentionné que les étudiants devraient contribuer plus aux «programmes qui coûtent plus cher», pensant qu'on avait réglé ainsi de façon simple une question complexe.

Si un programme coûte cher, est-ce qu'il donne automatiquement accès par la suite à un emploi particulièrement rémunérateur? Non! Il faut se méfier de ces simplifications. Au contrai-

re, certaines des formations les plus rémunératrices se situent en administration, là où la formation est réputée la moins chère. De plus, une formation peut être plus coûteuse parce que peu d'étudiants la choisissent. Faut-il alors les pénaliser de ce choix, souvent névralgique pour la société?

Montant global

Comment le financement global est-il redistribué entre les universités, et comment est-il par la suite distribué entre les unités? Les recteurs ne sont intéressés que par le montant global. Même si la formule qui le leur attribue n'est basée sur aucune analyse sérieuse des besoins, ils s'en arrangent. C'est le déficit ou le surplus global qui les intéresse. Notons au passage qu'on n'a jamais parlé du financement des coûts directs de la recherche, simplement parce qu'elle n'est pas financée! En effet, on ne calcule que les coûts de la formation, espérant que la recherche y trouvera son compte au total. On annonce à grands coups de conférences de presse des subventions pour mener des projets de recherche, mais ces subventions ne couvrent jamais les coûts les plus importants de la recherche, soit le salaire des professeurs qui la font!

Mais les unités de l'institution, celles qui ultimement doivent faire le travail et remplir la mission, peuvent être très fragilisées par un mode

de distribution déficient. Le système qu'a adopté le ministère de l'Éducation a maintenant 10 ans. Il a été concocté par le ministre de l'époque, François Legault, et on n'a fait que le modifier depuis ce temps. Il y a trois prémisses à ce système.

Premièrement, on ne doit pas tenir compte de la recherche, elle se financera à même les subventions pour l'enseignement. Deuxièmement, à partir du principe qu'il en coûte deux fois plus cher de former 100 000 étudiants que 50 000, on finance la formation de 15 étudiants deux fois moins que celle de 30, qui pourtant a exactement le même coût (à la limite, c'est seulement le premier étudiant du programme qui coûte quelque chose!). C'est la tyrannie de la «règle de trois», le summum de la capacité de modélisation mathématique des technocrates du ministère.

La troisième prémisses est que le financement d'une discipline donnée doit être basé sur la moyenne des dépenses effectuées dans le passé pour cette discipline. Ainsi, si le coût moyen pour former 100 chimistes à l'université A est de 20 000 \$ et celui des 25 chimistes à l'université B est de 25 000 \$, à cause, par exemple, des frais fixes inhérents à tout programme, lors de la prochaine révision des «clarders», comme on les appelle dans le jargon, on donnera à l'université A 100 000 \$ de plus, qu'on prendra à l'uni-

versité B, pour «équilibrer» les coûts, même si A n'en a pas besoin et que ce montant est vital pour B.

Bien sûr, le ministère surveille tout de même l'application de sa formule. Il s'est assuré de définitivement l'informatique dans toutes les universités, entre autres en ne prenant pas en compte les coûts à Trois-Rivières, qui n'étaient pas dans la moyenne voulue, et en gelant ses calculs au moment où il y avait trois fois plus d'étudiants que maintenant dans cette discipline, amenant tous les départements d'informatique du Québec au bord de la faillite. C'est une volonté très claire dans les documents du ministère.

On se retrouve avec une anomalie: il en coûte deux fois plus cher pour former un ingénieur en informatique qu'un informaticien, alors que ces deux formations sont à peu près équivalentes. Par contre, pour les disciplines qui n'existent que dans une seule université, c'est le «bar ouvert», puisque toute hausse des coûts se reflète automatiquement dans le budget suivant, ce qui fait qu'une formation en foresterie est maintenant plus financée que celle en médecine!

Quand on se sera entendus sur le financement global qu'il est pertinent d'investir dans nos universités, et sur la part qu'il revient de faire payer par les étudiants, pourrions-nous essayer de redistribuer cet argent de manière plus intelligente?

IDÉES

Ressusciter la médecine générale

Des pistes de solution pour donner un omnipraticien à tous dans un avenir prévisible

JANA HAVRANKOVA

Médecin endocrinologue
Saint-Lambert

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Gaétan Barrette, a dit récemment qu'il y avait assez d'omnipraticiens au Québec pour que chaque citoyen ait accès à un médecin de famille. Si on regarde les chiffres bruts, il semblerait qu'il ait raison. Mais, en réalité, il a tort.

Je suis peinée que le président de ma fédération ait avancé une analyse aussi superficielle, provoquant ainsi un semblant de chicane dont ni les médecins ni la population n'ont besoin. La sortie du docteur Barrette et les réactions à celle-ci m'ont toutefois incitée à me poser la question: comment sommes-nous arrivés à une réelle pénurie d'omnipraticiens, de ces médecins qui prennent en charge les patients pour des examens périodiques et pour le suivi de maladies chroniques?

Un peu d'histoire

J'ai reçu mon permis de pratique en 1973. Mes compagnons de classe, majoritairement des hommes, qui se dirigeaient vers la médecine générale, ouvraient leurs cabinets, seuls ou à plusieurs. La tradition voulait que le médecin soit aussi un peu entrepreneur. Le cabinet était généralement équipé de façon modeste et l'épouse travaillait souvent comme secrétaire. La pratique ne coûtait pas cher à exploiter. Le médecin était la plupart du temps le seul à apporter de l'argent à la maison.

Sa pratique était variée: l'obstétrique, le suivi des bébés, les soins aux personnes de tout âge. Les patients étaient fréquemment peu informés et les décisions du médecin étaient jugées incontestables. L'ensemble des produits pharmaceutiques pouvait être soulevé d'une seule main. La prévention en était à ses balbutiements. L'expression «qualité de vie» n'avait pas encore été inventée. C'était aussi avant que le gouvernement de Lucien Bouchard ne mette à la retraite environ 1500 médecins au milieu des années 90...

En près de 40 ans, la pratique médicale a connu des bouleversements majeurs. Elle est devenue plus complexe: des centaines de médicaments et des dizaines de procédures se sont ajoutés. Les patients sont plus informés et plus exigeants. Les spécialités médicales se sont de plus en plus fragmentées. A leur tour, les omnipraticiens se sont souvent spécialisés. Certains



La féminisation de la médecine a amené des changements qui contribuent à la pénurie de médecins.

s'occupent de toxicomanes, d'autres font de l'obstétrique, d'autres encore travaillent comme urgentologues ou se consacrent aux soins prolongés, aux soins palliatifs ou aux soins esthétiques. Le nombre de généralistes qui prennent en charge des personnes pour des années, en veillant à tous les aspects de la santé de ceux-ci, diminue.

Féminisation

Par ailleurs, la profession s'est féminisée. Les filles, du moins celles qui choisissent la médecine, et je m'y inclue, sont moins portées à l'entrepreneuriat nécessaire pour ouvrir et gérer un cabinet. Peu de gens se rendent compte que tout ce qui se trouve dans le bureau du médecin, du trombone à la secrétaire en passant par le matériel médical, est financé par le médecin à même ses revenus. En plus, les études de médecine ne préparent pas du tout à la gestion du personnel. Beaucoup de jeunes médecins en concluent: le cabinet, cela coûte cher et c'est un paquet de troubles. Mieux vaut pratiquer à l'hôpital.

La féminisation de la pratique a amené d'autres changements qui contribuent à la pénurie de médecins. Ne vous fâchez pas: je ne veux pas faire diminuer le nombre de filles en médecine, mais seulement analyser les causes de la pénurie d'omnipraticiens. Les femmes prennent souvent plus de temps pour évaluer un patient, ce qui est bien, mais elles voient moins de patients dans une journée. Les femmes médecins ont un conjoint qui travaille. Elles ne subissent donc pas la pression pour «produire» plus, voir plus de patients. De manière similaire, les hommes médecins ont pour la plupart une conjointe qui travaille et la contrainte pour gagner plus d'argent se trouve réduite. Finalement, les jeunes des deux sexes aspirent à un équilibre personnel, professionnel et familial, ce qui est sain, mais conduit à une diminution des heures dédiées aux soins.

Comment sortir de la pénurie ?

D'abord, il ne faudrait pas s'attendre à ce que les nouveaux médecins mettent sur pied des

cabinets à l'ancienne. Il serait pertinent de leur faciliter l'installation dans les CLSC et dans les cliniques affiliées aux hôpitaux. Il serait normal d'exiger une contribution financière de la part des médecins pour le fonctionnement de ces cliniques affiliées. Les médecins, débarrassés de la gestion du personnel et du matériel du cabinet privé, auraient plus de temps à consacrer aux patients.

Le suivi des patients devrait faire partie des «activités médicales particulières» déjà imposées aux médecins ayant moins de 20 ans de pratique. Par le passé, la pratique aux urgences a été valorisée pour éviter les débordements. Toutefois, en agissant en amont, en prévenant les problèmes qui finalement amènent les malades aux urgences, les engorgements y seraient sans doute moindres.

L'informatisation du réseau devrait devenir une priorité. Que d'heures perdues à tenter d'obtenir le dossier pharmacologique, les résultats des examens de laboratoire et de radiologie! Que de gaspillage d'argent et de temps en tests répétés parce que ceux-ci sont impossibles ou trop difficiles à obtenir! Que d'erreurs de prescription de médicaments à la suite de la méconnaissance des médicaments du patient! C'est un véritable scandale que, après les quelque 320 millions dépensés par le ministère de la Santé, nous ne voyions toujours rien de concret sur le terrain.

Volonté nécessaire

Le mode de rémunération du suivi devra subir une refonte afin d'y introduire des éléments de «capitation» pour rémunérer le médecin qui s'occupe d'une cohorte déterminée de personnes, sans égard au nombre de rencontres et d'interventions auprès de chaque individu. A peu près tout le monde s'entend pour dire que les honoraires à l'acte sont mal adaptés à la prévention et au suivi des patients avec des maladies chroniques au traitement complexe.

Pour rendre la «capitation» plus performante et plus attrayante, il conviendrait d'adjoindre des infirmières aux médecins pour que ceux-ci puissent se consacrer aux aspects qu'eux seuls peuvent assumer. En quoi le médecin est-il nécessaire pour administrer des vaccins, prendre la tension artérielle ou faire un test Pap?

Bien entendu, ce ne sont que quelques éléments de solution pour donner un omnipraticien à tous dans un avenir prévisible. Mes collègues généralistes pourraient sans doute en rajouter. Pour avancer, toutefois, il faudra une bonne dose de volonté, aussi bien gouvernementale que syndicale.

2011, l'année de la laïcité ouverte ?

Le droit fondamental de manifester sa religion en public ou en privé, selon le droit international, suppose que l'espace public n'est pas neutre

PATRICE GARANT

Professeur émérite de droit public à l'Université Laval

Le débat sur la laïcité est loin d'être terminé aussi bien en Europe qu'au Québec. L'année 2010 a été marquée chez nous par le dépôt du projet de loi 94 (Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements), ayant fait suite au rapport Bouchard-Taylor.

En février, un groupe d'intellectuels a publié le texte intitulé *Pour un Québec pluraliste* qui se situait dans l'esprit de la laïcité ouverte et tolérante. En mars, les intellectuels pour la laïcité ont fait paraître un manifeste intitulé *Pour un Québec laïque et pluraliste*, qui prône une laïcisation intégrale de la société. La question de la prière au conseil municipal a encore fait des vagues en 2010. A la suite d'une missive envoyée aux municipalités par la Commission des droits de la personne et incitant à remplacer la prière par un temps de silence, quelques municipalités ont décidé de lâcher prise: Trois-Rivières, La Tuque, Rimouski, entre autres. La petite localité de Lac-Édouard aurait remplacé la prière par un extrait du poète Goethe.

Enfin, le 17 décembre, le ministère de la Famille a émis une directive visant à interdire les activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion spécifique dans un centre de la petite enfance ou une garderie subventionnée, bref, selon La Presse canadienne, à sortir la religion des garderies.

Décisions des tribunaux

Du côté de Saguenay, le maire se fait toujours un ardent défenseur de la prière récitée avant les assemblées du conseil. La municipalité défend cette pratique devant le Tribunal des droits de la personne. Le procès de la prière et de la présence de deux symboles religieux dans la salle du conseil a débuté le 31 mars 2009.

Plusieurs journées d'audience ont eu lieu en mars et avril 2010. L'affaire est en délibéré, mais

les procureurs de la Ville ont annoncé qu'ils feraient appel. Entre-temps, le maire et les conseillers continuent de réciter une prière de 20 secondes. De plus, la statuette du Sacré-Coeur trône dans la salle du conseil, de même qu'un crucifix sculpté par Victor Dallaire à l'hôtel de ville.

Il est vraisemblable que le tribunal québécois confirmera la décision-fléuve qu'il a rendue en 2006 à propos de Laval. Certes, la question de la religion dans l'espace public est préoccupante. Pourtant, l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme précise que «toute personne a [...] la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites». L'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques est identique et ajoute: «La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publique, ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui.»

Ordre public troublé ?

Qu'il s'agisse des crèches de Noël sur une place publique en Picardie, de la prière au conseil municipal au Québec ou de l'occupation de rues par les musulmans pour la prière du vendredi, comme cela se fait actuellement dans le XVIII^e à Paris, l'interdiction constitue-t-elle vraiment une mesure nécessaire? Dans le cas de l'occupation des rues pour la prière, l'interdiction peut se justifier pour des raisons de sécurité et de libre circulation inhérentes à la vie urbaine; une telle situation est actuellement tolérée en France, faute de mosquées disponibles.

Dans le cas de la prière au conseil municipal, s'agit-il d'une manifestation qui trouble l'ordre public ou menace la sécurité? Dans les quelque 400 municipalités du Québec où cette pratique

existait depuis des générations, il ne semble pas que c'était le cas. Qu'est-il arrivé de grave dans les garderies?

Y aurait-il violation des droits d'autrui, en l'occurrence de la liberté de conscience des non-croyants? Le Tribunal des droits de la personne mentionne que toute personne «est en droit de ne pas se voir contrainte d'agir contrairement à ses croyances et à sa conscience, ni de subir une pratique religieuse à laquelle elle n'adhère pas». Ce droit s'opposerait ainsi à celui d'autres personnes de manifester leur foi par la prière «tant en public qu'en privé». Ces personnes perdraient leur droit parce que, selon le tribunal, «dans le cadre de l'exercice de fonctions publiques, l'État et les pouvoirs publics ont une obligation de neutralité, c'est-à-dire une obligation de ne pas privilégier ou favoriser une religion par rapport à une autre, ni de favoriser les convictions religieuses par rapport aux convictions athées ou agnostiques».

Fausses prémisses

En récitant une prière, le maire et ses concitoyens se trouvent, selon le tribunal, à imposer une contrainte à ceux qui ne veulent pas prier. Or jamais ces maires n'ont imposé quoi que ce soit! La requérante devant le tribunal avoue se sentir «mal à l'aise» pendant les 20 secondes que dure la prière. Le tribunal ne s'est pas demandé si cette personne se sent mal à l'aise lorsqu'elle passe devant une église ou une synagogue, lorsqu'elle regarde la croix du mont Royal ou lorsqu'elle apprend que ses impôts servent à financer la messe du dimanche à Radio-Canada ou les écoles privées confessionnelles...

La conception de la laïcité sur laquelle s'appuie le tribunal, comme d'ailleurs la Commission des droits de la personne, repose sur deux fausses prémisses, soit celle de la neutralité de l'espace public et celle de la dissociation de la religion et de la culture.

Le droit fondamental de manifester sa religion

«en public ou en privé», selon le droit international, suppose que l'espace public n'est pas neutre. Il doit le devenir, certes, si l'ordre public ou la sécurité sont menacés. Mais les personnes qui, hors ces limites, ont le droit de manifester leur foi «en public» perdraient-elles ce droit uniquement parce que quelques personnes ne sont pas d'accord avec elles ou parce qu'elles se sentent mal à l'aise?

Dimension sociale

Cette conception de la laïcité néglige le fait qu'il y a une dimension sociale de la religion qui est vécue à Trois-Rivières ou à Saguenay, au conseil municipal comme dans les garderies, et fait partie de la culture des populations, de leurs traditions. Or la liberté religieuse de ces collectivités doit-elle être remise en cause par la revendication d'une minorité qui veut donner primauté à sa liberté de conscience et prétend évoluer dans une société imaginée comme axiologiquement neutre?

Aucune société n'est, dans les faits, un espace axiologiquement neutre. Le Tribunal des droits de la personne fait fi de cette dimension de la religion. Ne devrait-on pas pouvoir trouver une conception réaliste de la liberté religieuse qui soit enracinée dans la réalité culturelle? Il faut dépasser la conception purement individuelle de la liberté religieuse et repenser la dimension sociale de la religion et l'aspect positif de cette dimension. La jurisprudence canadienne s'est braquée sur une conception purement individuelle de la liberté de conscience qui bloque l'avenue de solutions de compromis.

La dimension sociale et culturelle n'est pas nécessairement oppressante en soi. Elle l'a peut-être été dans un passé lointain au Québec, mais il y a eu la Révolution tranquille depuis. Une conception dialogique, qui respecte le pluralisme, est possible dans un espace public non pas théorique et neutralisé, mais concret, complexe et respectueux de ses propres valeurs et de sa propre identité. C'est ce qu'enseigne la laïcité ouverte, sur laquelle repose le rapport Bouchard-Taylor et le projet de loi 94.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Émond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montreal), Monique Bihérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITE Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Eilman, Véronique Langlois, Simon Lanotte, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

sans épicerie, restaurant ni station-service! L'hiver, il faut compter sur un hélicoptère qui se déplace à peine trois fois par semaine.

On comprendra dès lors que notre rencontre ait eu lieu à l'automne. On comprendra aussi que même la descendante du fondateur du *Devoir* a de la difficulté à se procurer des copies papier du journal, surtout quand la saison des neiges est bien installée. Galant, son amoureux enfourche parfois sa motoneige pour traverser le pont de glace et quérir le précieux quotidien. «*L'avantage, c'est quand on l'a, on en profite et on le lit au grand complet!*», lance en riant Marie-Paul dans la verrière pleine de lumière de sa maison.

Agée de 59 ans, cette jeune grand-maman n'avait que 10 mois quand Henri Bourassa, son grand-père, est décédé, en 1952. Mais comme ses quatre frères et sœurs, elle en sait beaucoup sur lui et en a long à dire. «*Les gens disent souvent qu'ils veulent faire des recherches sur leurs ancêtres. Moi, je n'ai pas besoin de le faire parce que tout le monde le fait pour nous*», lance-t-elle en citant en exemple la biographie de Mario Cardinal qui l'a passionnée.

A propos de la prétendue misogynie de son aïeul et de sa notoire opposition au vote des femmes, elle a une explication toute familiale. «*Henri a perdu sa mère, Azélie, très jeune et sa femme, Joséphine, est décédée jeune aussi. Il est resté seul pour élever ses huit enfants. Je crois qu'il a mesuré à quel point la présence d'une femme à la maison faisait la différence. Il faut dire aussi que c'était une autre époque.*»



Descendante de nationalistes

Chose certaine, cela n'empêche pas Marie-Paul Bourassa d'être très fière de sa famille qui inclut aussi Louis-Joseph Papineau (l'arrière-arrière-grand-père) dont elle aurait aimé «*avoir le cerveau*» et le peintre Napoléon Bourassa. De Bourassa et Papineau, elle a sans doute hérité sa grande passion pour la politique et le nationalisme. «*Dans la famille, on a tous été des militants. Il n'y a jamais eu de rouge chez nous, mon père a toujours été de couleur bleue.*»

«*Les gens demandent souvent ce qu'il y a à faire à l'Île, et j'ai le goût de répondre "rien".*»

Après avoir fait carrière pendant 20 ans comme esthéticienne en Estrie, elle a milité activement au sein du mouvement souverainiste et fut longtemps agente de liaison pour le Parti québécois, organisatrice pour le référendum de Charlottetown et même candidate aux élections de 1994 contre Pierre Paradis. «*J'avais peu de chances de gagner, mais c'était une belle occasion d'affirmer ma souveraineté et je préparais le terrain pour le référendum de 1995.*» C'est d'ailleurs dans ce milieu qu'elle a rencontré son Bernard qui, lui, était agent de liaison dans les Laurentides.

Sur le point le plus élevé de la terre qu'ils possèdent à l'Île, ils ont planté un grand drapeau du Québec et c'est là qu'ils ont sablé le champagne après avoir acheté l'endroit en 1999. Malgré leur retraite de la vie politique, on trouve encore des traces de ce passé sur les vieilles pancartes électorales qu'ils recyclent pour marquer le sentier qui les mène au fleuve sur le versant nord de l'Île, face à Tadoussac.

Coupés du monde

Marie-Paul et Bernard sont littéralement tombés amoureux de cette petite île un peu sauvage et coupée du monde. Ils ne la quittent d'ailleurs que rarement, même l'hiver.

«*L'hiver, c'a quelque chose de particulier qu'on ne retrouve pas à beaucoup d'endroits... Dans une de ses chansons, Fred Pellerin dit que "ici, la neige est bleue; là-bas, la neige est brune". Eh bien, c'est vrai.*» Elle dit qu'elle a fait «*le bon choix*». «*Aucun endroit ne peut me rassasier autant qu'ici.*» Certes, elle s'ennuie parfois des pommiers en fleurs au printemps ou encore de ses trois petits-enfants, mais «*je les vois moins souvent, mais plus intensément*», dit-elle.

Et, en bonne fille Bourassa, elle se tient très occupée. Bernard l'agace d'ailleurs souvent en disant qu'elle gère «*plusieurs ministères*» sur l'Île: les sports, les loisirs, le transport, etc. Par elle qu'en plus d'être conseillère municipale, Marie-Paul a organisé cet automne une fête d'Halloween (pour les trois seuls enfants de l'Île) et cherchait à vendre l'idée d'une navette électrique pour promener les visiteurs pendant l'été. Elle siège aussi au comité qui organise le légendaire «*sentier de la boulette*» qui permet une fois l'an à la population de traverser le fleuve à pied pendant la marée basse.

Bref, elle ne s'ennuie pas et, même si c'était le cas, ce ne serait pas si grave. «*Les gens demandent souvent ce qu'il y a à faire à l'Île, et j'ai le goût de répondre "rien". Vous savez, c'est un privilège de pouvoir ne rien faire.*» Et c'en est un autre que d'être accueilli dans un lieu aussi inspirant.

Le Devoir

ASSASSIN

SUITE DE LA PAGE 1

dans l'air, d'autant plus que des fouilles chez lui ont révélé que l'affaire était préméditée. L'enquête préliminaire le présente toutefois comme un jeune homme solitaire et «*dérangé*»; il est l'auteur de plusieurs textes étranges et incohérents publiés sur Internet.

L'Arizona, c'est cet État au sud du pays où un gouverneur républicain a mis en place une loi controversée qui permet aux autorités de vérifier les papiers des citoyens sans infraction, dans le but de freiner l'immigration illégale. La principale personne visée par l'attaque de samedi, la démocrate Gabrielle Giffords, s'était positionnée contre. C'est cette même représentante qui se retrouvait sur une liste de «*démocrates à battre*», publiée sur Facebook par une figure du mouvement ultraconservateur Tea Party et ancienne gouverneure de l'Alaska, Sarah Palin. La circonscription de Mme Giffords y était visée par un fusil. La page a été rapidement retirée du Web samedi.

En conférence de presse après les événements samedi, le shérif responsable de l'enquête, Clarence W. Dupnik, a dénoncé le climat politique américain. «*La colère, la haine, la discrimination qui se propagent dans ce pays sont absolument inadmissibles et, malheureusement, en Arizona, nous sommes devenus la Mecque des préjugés et de l'intolérance.*» Jared Lee Loughner est peut-être aux prises avec une maladie mentale, mais nos voisins du sud s'interrogent quant à la responsabilité de politiciens et autres personnalités publiques au discours enflammé dans ce drame. «*Il est difficile de ne pas penser qu'il [le tireur] ait été à tout le moins partiellement influencé par un débat qui souvent semble confondre désaccords philosophiques et Armageddon politique*», signe le chroniqueur Matt Bai, dans le *New York Times*.

Langage violent

Ces dernières années, les termes «*fascistes*», «*socialistes*», «*ennemis*» ont été largement utilisés pour décrire des politiciens américains, notamment par le Tea Party. Cela n'est pas sans impact, soutient le politologue spécialiste des États-Unis Frédéric Gagnon. «*C'est sûr qu'on ne peut pas dire que Glenn Beck [de Fox News] et Sarah Palin sont coupables,*



REUTERS

La démocrate Gabrielle Giffords en campagne électorale en 2010. Elle était maintenue hier dans un coma artificiel après avoir été la cible d'un tireur samedi à Tucson, en Arizona. La fusillade a fait 6 morts et 14 blessés.

mais ils cautionnent certainement les sentiments de haine. Ça peut donner des idées à certains.

Hier, le sénateur démocrate de l'Illinois, Richard Durbin, a justement évoqué le Tea Party, dont les propos pourraient amener «*des personnes instables à penser qu'un tel acte de violence est acceptable*». Le sénateur républicain du Tennessee, Lamar Alexander, a pour sa part mis les Américains en garde contre les liens trop faciles entre la fusillade et les paroles de passionnés de politique. «*Nous devons être très prudents avant d'imputer les actions d'un individu mentalement dérangé à un groupe particulier d'Américains qui ont leurs propres convictions politiques*», a-t-il déclaré, en entrevue à CNN. Il a toutefois reconnu que l'ambiance n'est pas des meilleures au pays de l'Oncle Sam.

Ce climat politique «*toxique*» n'est pas arrivé avec l'élection de Barack Obama. Sous George W. Bush, le débat était déjà très polarisé entre républicains et démocrates. Frédéric Gagnon estime que la flambée de cette violence verbale remonte à l'élection de 1994, au moment où les républicains ont pris le pouvoir dans les deux Chambres, une première en 40 ans. «*D'autres diront que la création de Fox News, au milieu des années 1990, est aussi un élément déterminant dans cette tendan-*

ce au discours un peu plus tranché.

Impacts

Le spécialiste du terrorisme à l'UQAM Pierre-Alain Clément n'écarte pas encore la possibilité d'un assassinat politique ou d'un acte de terrorisme intérieur qui pourrait viser les politiques de Barack Obama. «*S'il voulait vraiment tuer une représentante, j'imaginerai que ce n'est pas juste parce qu'elle avait augmenté les impôts. Ce serait probablement un message politique au niveau national.*» Le dernier crime s'en rapprochant est probablement celui d'un médecin pratiquant des avortements, en mai 2009, au Kansas.

La tuerie de samedi ne sera pas sans impact sur le plan politique. Déjà, la Chambre des représentants américaine a remis à plus tard le vote visant à abroger la loi sur l'assurance maladie. MM. Clément et Gagnon ajoutent que l'affaire pourrait relancer le débat sur le contrôle des armes à feu.

L'événement tragique de samedi changera-t-il le climat «*toxique*»? Frédéric Gagnon n'est pas optimiste. «*On va en parler un peu plus longtemps que lors de l'assassinat du médecin en 2009 parce que quelqu'un de la classe politique a été touché, mais dès qu'on passera à autre chose, je pense qu'on va retrouver les vieux réflexes.*»

Pierre-Alain Clément note au passage qu'il est tout à fait nouveau qu'une personne, surtout un Américain, revendique l'étiquette de «*terroriste*». «*S'approprier un terme aussi péjoratif, négatif, c'est assez nouveau. Généralement, ceux qu'on accuse de terrorisme se disent plutôt des combattants de la liberté ou des résistants. C'est un retournement des valeurs et une forme de provocation.*»

La démocrate Gabrielle Giffords, 40 ans, est maintenue dans un coma artificiel depuis samedi. Son médecin a indiqué hier qu'elle répondait à ses commandes, comme celle de bouger les doigts. La balle qui l'a atteinte à la tête a touché une partie du cerveau contrôlant des fonctions du langage. Le pistolet Glock de calibre 9 mm du tireur a atteint mortellement six personnes, dont un juge, John McCarthy Roll, une fille de neuf ans, Christina Taylor Green et un jeune membre de l'équipe de Mme Giffords, Gabriel Zimmerman. Jared Lee Loughner, qui avait des antécédents judiciaires, comparaitra aujourd'hui devant la justice, à Phoenix.

Le Devoir
Avec Reuters et Libération

POURQUOI?

SUITE DE LA PAGE 1

Pays où personne ne verrouille sa porte, où les œufs de goélands sont encore un mets prisé, où la salade romaine peut vous coûter 7,99 \$, où les embruns se déposent sur les pare-brise chaque jour comme un vernis. Pays où il n'y a ni centre commercial, ni restaurants branchés, ni cinéma, ni cellulaire. Pays virginal, minéral, où l'on ne peut accéder que par bateau ou par avion, et encore quand les glaces et le climat le permettent. L'hiver, sur la mer gelée en face de Tête-à-la-Baleine, les petits aéronefs sur skis se posent encore entre deux rangées de «*Saint-Michel*», des têtes de sapin plantées dans la neige.

Pays d'aurores boréales vert et rose qui font vriller le ciel à vous donner le tournis. Pays d'icebergs. Et de baies protégées. Ces baies, creusées profondément dans la côte, qui mettent bateaux et humains à l'abri, ont intéressé les pêcheurs depuis des temps immémoriaux. Contrée de paysages stupéfiants de beauté et de nudité, faite pour les amants de contemplation et de solitude. Deux infinis qui se rencontrent: la mer et la toundra. Il y a quelque chose d'ensorcelant, de transcendant diront certains, dans cette région. Peut-être parce qu'elle est la dernière *terra incognita* de l'Amérique du Nord. La plus vaste en tout cas.

Cette région, dont la limite ouest commence à 1600 kilomètres de Montréal, abrite l'une des plus vieilles communautés du Nouveau Monde. Dans ce qui était autrefois la porte d'entrée de l'Amérique du Nord, les peuples autochtones et européens sont venus pendant des milliers d'années pêcher et s'installer. Incroyable mélange d'origines et de langues, salmigondis d'histoires entremêlées: inuite, innue, basque, française, anglaise, jersiaise, acadienne, terre-neuvienne. A Saint-Augustin par exemple, deux populations vivent chacune de leur côté de la rivière du même nom. L'une est majoritairement composée de Blancs d'origine inuite, qui parlent anglais. L'autre est composée d'Innus — ceux que l'on appelait avant les Montagnais —, qui parlent français. Quand on arrive à l'aéroport de Saint-Augustin, on vous conduit en 4 X 4 à travers Pakuashipi, le territoire innu, jusqu'à la rivière, puis en hors-bord jusque sur l'autre rive où la population blanche s'est établie.

Le reste du Québec ne sait rien ou presque de cette Basse-Côte-Nord faite d'une quinzaine de villages non reliés entre eux. Sauf pour un bout de 9 kilomètres qui relie Mutton Bay à La Tabatière. Et un autre d'une cinquantaine de kilomètres, à l'extrême est, entre Vieux-Port et Blanc-Sablon. Après Blanc-Sablon, quand finit cette portion de route 138 québécoise, commence la 510 du Labrador terre-neuvien. «*Je préfère dire aux gens que je viens du Labrador*», dit Lianda Joncas, qui travaille à la municipalité de Blanc-Sablon. «*La Basse-Côte-Nord, ça ne dit rien à personne.*»

Frustration

«*La Basse-Côte-Nord est mieux connue en Europe qu'au Québec. C'est quand même incroyable!*» Antho-



MONIQUE DURAND

Les résidents de la Basse-Côte-Nord attendent depuis des lustres le parachèvement de la route 138 entre Natashquan et Blanc-Sablon.

ny Dumas est maire de Blanc-Sablon depuis un peu plus d'un an. Son père, Alexandre Dumas, a lui aussi été maire de l'endroit dans les années 1980. En son temps, le père martelait les mêmes mots que son fils aujourd'hui. Comme si rien n'avait changé. «*Pourquoi sommes-nous encore à l'écart du reste de la province?*», demande Anthony Dumas. «*Et pourquoi en sommes-nous, encore en 2010, à fouetter des dossiers de base qui, partout ailleurs, sont réglés depuis longtemps? Je suis complètement frustré.*» Des dossiers de base comme les aqueducs. A Harrington Harbour, par exemple, les citoyens doivent encore remplir leur citerne à un point d'eau. Pas de système d'égouts municipaux à Brador, Middle Bay et La Tabatière notamment. Et toujours pas de route pour relier la Basse-Côte-Nord au reste du Québec. «*On n'est pas des Québécois à parts égales*», maugrée le maire Dumas.

La route. La fameuse route 138, qui s'arrête à Natashquan, dont les résidents de la Basse-Côte-Nord réclament à cor et à cri et depuis des lustres le parachèvement jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à Blanc-Sablon. La 138: LE dossier d'entre les dossiers. Celui qu'ont porté des générations de politiciens depuis un demi-siècle. Comme un mantra. Sujet encore aujourd'hui à l'ordre du jour avec le Plan Nord du gouvernement Charest. Combien y a-t-il eu d'études de faisabilité, de débuts de travaux d'arpentage, de délégations d'élus à Québec, de conférences téléphoniques et de promesses d'élections? Ici, on préfère sourire. «*Je ne verrai probablement pas ça de mon vivant*», dit

simplement Odette Le Templier, animatrice à la radio communautaire de Blanc-Sablon.

En attendant une route qui tarde à venir, c'est le bateau qui assure la liaison entre les villages. Le *Nordik Express* quitte Rimouski chaque semaine en direction de la Basse-Côte-Nord, s'arrête à Sept-Îles pour faire le plein de denrées périssables, puis s'en va accoster de village en village à l'aller et au retour, du mois d'avril au mois de janvier. Quand vous résidez à Chevery et qu'il vous prend l'envie d'aller voir de la famille ou d'aller faire des courses à Sept-Îles, il vous faudra prendre le bateau-taxi ou l'hélicoptère jusqu'à Harrington Harbour, d'où vous embarquerez sur le *Nordik Express* jusqu'à Natashquan. Et de là, il vous restera 300 kilomètres de route à parcourir jusqu'à Sept-Îles, avec une connaissance qui voudra bien vous y emmener dans sa voiture. Toute une expédition! Et une expédition qui vous grugera au moins 300 \$!

Et l'avion alors? Voyager entre Chevery et Sept-Îles coûte le prix d'un voyage en Europe. Et Chevery-Montréal? Le prix de deux ou trois voyages en Europe! La majorité des villages de la Basse-Côte-Nord sont desservis par une seule compagnie aérienne: Air Labrador. C'est tout. Clientèle éminemment captive.

Isolement géographique et culturel

L'isolement géographique, qu'il amplifie un fuseau horaire différent du reste du Québec en hiver, représente d'abord un coût énorme pour les populations locales. «*Tout ce qui nous vient du Québec doit nous être acheminé par avion ou par bateau*», affirme Serena Etheridge, responsable de la culture et du patrimoine à la Fondation Québec-Labrador. «*En partant, tout coûte au moins 30 % plus cher*», explique le boucher de l'épicerie Joncas, à Blanc-Sablon.

Isolement géographique, mais aussi culturel. Près de 80 % des résidents de la Basse-Côte-Nord sont anglophones. «*C'est comme si on punissait la Basse-Côte-Nord parce qu'elle parle anglais*», avance le maire Anthony Dumas qui, comme ses prédécesseurs, reproche au gouvernement québécois de négliger sa région depuis toujours. Symbole frappant de cet isolement culturel: à Blanc-Sablon, la plus importante communauté de la région avec ses 1200 habitants, aucun des grands quotidiens québécois n'est vendu. Le journal le plus lu vient de Terre-Neuve, le *Northern Pen*.

Isolement conduit toute la région à sa perte, soutiennent unanimement ses acteurs socio-économiques. «*Des familles complètes quittent la région chaque année, soutient le maire Dumas. Nos commerces meurent à petit feu. Mais, surtout, nos jeunes ne trouvent plus de raisons de revenir ici après leurs études*, déplore Serena Etheridge. «*Is ont goûté à un autre style de vie.*» De l'enfermement ils ne veulent plus.

«*Il faut pouvoir s'ouvrir au reste du monde*», insiste Serena Etheridge. «*Le désenclavement de notre région et notre rattachement au reste du Québec sont une nécessité vitale*», conclut le maire Anthony Dumas. «*Notre survie en dépend.*»

Collaboratrice du Devoir

■ Demain: Plus terre-neuvienne que québécoise?

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007